



SECTION POUR ENFANTS INTELLECTUELLEMENT PRECOCES

Un autre regard sur l'élève

*« La plus universelle qualité des esprits,
c'est la diversité »
Montaigne, Essais (1580)*

Le projet d'accueil pour les enfants intellectuellement précoces (EIP) s'appuie sur le projet éducatif de l'établissement dans le cadre du plan personnel de réussite proposé à chaque jeune du collège ou du lycée.

Les enseignants des écoles maternelle et primaire peuvent déjà repérer les aptitudes de ces jeunes et intégrer, dans leur enseignement, leurs particularités.

Ouvert au collège depuis septembre 1998, la section pour enfants intellectuellement précoces prend en compte leurs besoins d'assouvir leur curiosité et leur soif d'apprendre tout en retrouvant le goût de venir à l'école.

Au collège, tout en respectant les programmes officiels de l'éducation nationale, une pédagogie et un regard adaptés cherchent à remédier à deux difficultés, qui peuvent conduire vers l'échec scolaire : ennui et désaffection (33% d'entre eux sont en échec en fin de 3^{ème} dans un cycle « standard »).

Cette section s'adresse à des enfants reconnus précoces

- ayant manifesté des signes d'ennui, de désintérêt, d'isolement en primaire, accompagnés parfois de troubles du comportement plus ou moins accentués,
- ou, pour lesquels, la famille ou l'enseignant craint un manque de motivation et une perte du sens de l'effort au cours du collège.

1. LES CONDITIONS D'ADMISSION

Au collège, les pré-inscriptions se font à partir du mois de janvier. Le jeune et ses parents rencontrent le Chef d'Établissement ou son Adjointe.

Ensuite, il est demandé à l'enfant de passer des tests, de préférence auprès de la psychologue en relation avec l'établissement, afin de confirmer sa précocité intellectuelle.

Une commission composée de l'Equipe de Direction primaire-secondaire, d'enseignants et de la psychologue se réunit mi-juin et étudie les candidatures. Le dossier comporte les résultats des tests, l'avis de la psychologue ainsi que les résultats scolaires.

Les parents et le jeune doivent être en accord avec le projet éducatif de l'établissement ainsi qu'avec le projet pédagogique spécifique pour ces élèves.

2. LES REPNSES PEDAGOGIQUES ET EDUCATIVES

2-1 LES OBJECTIFS GENERAUX

De la 6^{ème} à la 3^{ème}, la classe est composée d'élèves EIP et d'élèves de la section internationale. L'objectif est de mettre en synergie les talents et richesses de chacun à partir d'un thème fédérateur : « l'ouverture aux autres et au monde ». Sont ainsi pris en compte les spécificités des 2 publics : la dimension internationale qui implique un regard sur le monde et la dimension précoce qui se caractérise par l'esprit de curiosité, la soif de connaissance mais aussi la nécessité de s'ouvrir à l'autre. Ce thème fédérateur peut être travaillé dans le cadre de projets disciplinaires ou transdisciplinaires à dominante littéraire, artistiques, scientifiques ou linguistiques, selon les années. Ces travaux d'équipe menés conjointement par les élèves EIP et internationaux favorisent l'intégration des élèves et évitent leur marginalisation au collège.

La pédagogie comporte, entre autres, des travaux de groupe, des recherches, des travaux transdisciplinaires et une ouverture sur l'extérieur tout ceci en lien très étroit avec le Centre de Documentation et d'Information (C.D.I). La méthodologie est au centre des cours. Un temps de suivi plus individualisé est assurée par le professeur principal pour répondre aux besoins particulier des élèves EIP : organisation, écoute, tutorat, temps de dialogue....

2-2 LES OBJECTIFS SPECIFIQUES PAR NIVEAU

Suivant les années et en tenant compte des particularités de chacun, les objectifs pédagogiques de cette démarche sont :

En 6^{ème} :

- Sociabiliser :
 - accepter l'autre
 - accepter les règles
 - accepter l'autre comme différent
- Retrouver le goût de l'école
- Aider à se structurer et à structurer son travail
- Développer des capacités manuelles

En 5^{ème} :

- Poursuivre la sociabilisation

- Observer, décrire, raconter
- Développer l'autonomie et la responsabilité

En 4^{ème} :

- Ecrire pour autrui avec clarté et rigueur
- Acquérir des méthodes d'analyse rigoureuses
- Créer

En 3^{ème} :

- Responsabiliser
- renforcer l'autonomie en vue de préparer le lycée
- Apprendre à travailler en équipe, précoce et non précoce.

2-3 L'ORGANISATION

Jusqu'en 4^{ème}, les jeunes bénéficient, pour la majorité de leurs cours, d'un accueil en groupe restreint (maximum 22), et sont pris en charge par des équipes pédagogiques sensibilisées aux besoins spécifiques des élèves intellectuellement précoces.

Ces équipes peuvent bénéficier des éclairages de la psychologue présente à la Commission d'Admission et aux conseils de classe.

En 3^{ème}, une étape est franchie : les élèves intègrent une classe élargie, pour se préparer à la classe de 2^{nde}. Avec leurs camarades non EIP, ils prennent part à un projet pédagogique interdisciplinaire et sont amenés alors à gagner en autonomie et à approfondir des démarches intellectuelles plus pointues. Ils bénéficient toujours, si besoin, d'un accompagnement individualisé assuré par le professeur principal.

A la fin de chaque année scolaire, la meilleure solution est recherchée avec la famille : passage dans l'année supérieure en section précoce ou dans le cycle classique..

3. LA SUITE DU COLLEGE

Une fois ce cycle achevé, plusieurs possibilités sont offertes au jeune. Le choix se fait en lien avec l'équipe pédagogique, le jeune et sa famille.

Voici les différentes orientations proposées :

- une 2^{nde} générale et technologique, section européenne ou section internationale américaine,
- un séjour de plusieurs mois à l'étranger, avant ou après l'année de 2de avec l'accord et l'appui de l'établissement,
- ou, en concertation avec le jeune et sa famille, toute autre orientation qui peut être étudiée et facilitée par l'établissement.

Au lycée, le Directeur des études, l'équipe pédagogique et éducative sont les interlocuteurs privilégiés du jeune et font en sorte de faciliter son intégration et son épanouissement au sein du Lycée.

Ce projet est toujours appelé à évoluer dans un réel souci d'améliorer l'accueil et la prise en charge des enfants intellectuellement précoces..